

**Stéphane PEU, Président de Plaine Commune Habitat et
Vice-président de la Fédération des OPH,
s'adresse aux députés PS, Bruno LE ROUX et Mathieu HANOTIN,
dans une lettre ouverte**

Le 22 octobre 2015

**Loi de finances pour 2016 :
Défendons les HLM**

Stéphane PEU, Président de Plaine Commune Habitat et Vice-président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, écrit ce jour aux deux députés PS de l'agglomération Plaine Commune, Bruno LE ROUX et Mathieu HANOTIN, afin qu'ils se positionnent fermement contre la suppression des aides à la pierre dans le budget de l'Etat prévue dans la Loi de finances pour 2016.

La Loi de finances pour 2016 actuellement en débat à l'Assemblée Nationale fait peser de graves menaces les capacités de développement et d'intervention des organismes HLM.

Ces aides en faveur de la construction, modiques dans le budget de l'Etat, sont essentielles pour les organismes HLM qui peuvent ainsi produire en nombre des logements à loyers modérés.

Le candidat Hollande s'était engagé à doubler ces aides pour permettre la construction de 500 000 logements (dont 150 000 HLM) par an et résorber ainsi la pénurie criante de logements dans notre pays.

En supprimant ces aides, le gouvernement renie, d'une part, les engagements présidentiels et accentue, d'autre part, gravement la crise du logement et de l'emploi. Le ralentissement des constructions aura pour effets d'aggraver la pénurie de logement et supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur du bâtiment (plus de 45 000 en 2015 selon le Président de la Fédération du Bâtiment).

Cette suppression des « aides à la pierre » est donc incompréhensible car elle est socialement injuste et économiquement contreproductive pour la croissance et l'emploi.

Un budget logement qui propose de supprimer les aides à la pierre, de baisser les APL et de maintenir les produits de défiscalisation est un budget d'inspiration purement libérale qui a déjà fait la preuve par le passé de son inefficacité en engendrant que davantage de spéculation. Favoriser la rente immobilière et la multipropriété au détriment de l'accès au logement du plus grand nombre est une aberration.

En écrivant aux Députés d'un territoire où 33 000 ménages sont en attente d'un logement HLM, où la nécessité de produire et réhabiliter le patrimoine existant est immense, Stéphane PEU leur demande de se positionner fermement contre ce projet de loi si les Aides à la pierre n'étaient pas maintenues.

Copie du courrier jointe à ce communiqué.

Plaine Commune Habitat, office public intercommunal créé en 2005 qui gère 17 500 logements locatifs sociaux sur 7 villes de l'Agglomération Plaine Commune. Office public qui a pour mission de garantir un toit décent et durable à chacun quelque soit ses revenus et qui participe au parcours résidentiel des habitants du territoire grâce aux structures dont il s'est doté : la Coopérative d'Accession Sociale à la propriété (Caps), Bâti Plaine pour la construction et Gerehodi pour les résidences sociales.